

DISPENSES DE SCOLARITE – SELECTION 2025

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

1. Un curriculum vitae
2. Les copies des titres et diplômes dont : le détail des études avec les intitulés des Unités d'Enseignement, le nombre d'heures et les contenus des programmes de la (ou des) formation(s) suivie(s) et validée(s), les copies des notes et appréciations obtenues aux différents modules, unités d'enseignement et stages
3. Un certificat médical émanant d'un médecin agréé, attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psycho-pathologique incompatible avec l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute
4. Une lettre de motivation détaillée et argumentée
5. La fiche d'inscription jointe
6. Une pièce d'identité en cours de validité
7. Un chèque à l'ordre du Trésor Public, d'un montant de 102 euros, correspondant à l'inscription, aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves d'admission le cas échéant

Attention : Le traitement du dossier se fera uniquement à la clôture des inscriptions. Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra être pris en considération. Les droits d'inscription resteront acquis aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg dès le dépôt du dossier (même en cas de dossier incomplet). **Aucun remboursement ne pourra être possible quel que soit le motif.**

DOSSIER A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

**Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
A l'attention de Mme FORRER Kelly
6 rue Saint Marc 67000 STRASBOURG**

Entre le 6 janvier et le 31 janvier 2025 (le cachet de la poste faisant foi)